Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule Biodiversité et Changement
Climatique

Courriel : ddtm-see-participation-public@nord.gouv.fr

Lille, le 11 mai 2017

Participation du public aux décisions des autorités de l'État ayant une incidence sur l'environnement

synthèse des observations relatives au Projet d'arrêté fixant le nombre minimum et le nombre maximum d'animaux à prélever dans le département du Nord pour la campagne de chasse 2017-2018

Le projet d'arrêté en objet a été mis en consultation du public sur le site http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/INature-et-biodiversité/Consultations du 13 avril au 3 mai 2017.

1 contribution a été transmise par courriel.

La remarque émane d'un particulier qui conteste le bien fondé des dispositions de l'arrêté.

Elle n'a pas été prise en compte. Les maximums sont fixés avec l'ensemble des données disponibles dont des protocoles de suivi scientifique fondés.

La composition de la CDCFS est par ailleurs équilibrée et conforme à la réglementation.